

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : BUCHAUT Romain – VANPARYS Odette (Adjoints)

CASTRO Michèle – BELOTTI Michel – PERARD Judith – RUIZ Patrice – BENLAKHLEF Omar – AZZARO Pascal – GACON Elisabeth – COQUET Karine – GOMEZ Jacqueline

M. GOMEZ André donne pouvoir à M. BUCHAUT Romain

Mme POLASTRO Maryse donne pouvoir à Mme GOMEZ Jacqueline

Absent Excusé : ROUANET Christian

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

Deux sujets n'étant pas portés à l'ordre du jour, le Conseil **ACCEPTE** de le traiter.

1. PRISE EN CHARGE FRAIS DE FORMATION BREVET DE SECURITE ROUTIERE (BSR)

Afin d'aider les jeunes qui désirent passer la formation du Brevet de Sécurité et d'actualiser la délibération passée en 2007, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** de participer financièrement aux frais de formation du BSR organisé par l'Auto-Ecole Arno Conduite au Puy Ste Réparate pour les jeunes ayant fait la demande.
- **DIT** Que la Commune prendra 80% à sa charge, les 20% restant seront à la charge du demandeur.
- **DIT** que les crédits sont prévus à l'article 6184 «Versement à des organismes de formation »

2. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE LA CLI DE CADARACHE ET D'ITER

Suite à la récente désignation de délégués au sein de la CLI CEA et ITER (Délibération n° 25/2014 du 07/04), il convient d'apporter une modification sur la désignation des membres, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DESIGNE**

- Membre Titulaire : PIZOT Roger
- Membre suppléant : BELOTTI Michel

pour représenter la Commune au sein de la CLI Cadarache et ITER

3. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Suite aux Elections Municipales du 23 Mars dernier, il convient de désigner un correspondant Défense dont la fonction est de servir de relais d'information entre le Ministère de la Défense et la Commune.

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DESIGNE** M. GOMEZ André pour représenter la Commune.

4. DESIGNATION DE MEMBRES AU SEIN DE LA CLET (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA CPA)

Suite aux Elections Municipales, il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant à la Commission Locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la CPA, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DESIGNE**

- Membre titulaire : BUCHAUT Romain
- Membre suppléant : AZZARO Pascal

pour représenter la Commune au sein de la CLETC.

BUDGETS COMMUNAUX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2013 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Comptes Administratifs) le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- Caisses des Ecoles
- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

dressés pour l'exercice 2013, par le Trésorier, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni d'observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents ou Représentés.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Sous la présidence de M. BUCHAUT Romain, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE** de voter les Comptes Administratifs 2013 à savoir :

- Caisses des Ecoles
- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013

Budget Principal

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **855 288.46 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise de fonctionnement comme suit :
Affectation en Investissement (R1068) : 855 288.46 €
Soit un total de : 855 288.46 €

Service Eau et Assainissement

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **25 155.99 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
Report en Section d'Exploitation (R002) : 25 155.99 €
Soit un total de : 25 155.99 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Caisse des Ecoles

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :**
Section de Fonctionnement :
Recettes : 24 500.00 €
Dépenses : 24 500.00 €

Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :**
Section de Fonctionnement :
Recettes : 40 256.88 €
Dépenses : 40 256.88 €

Zone Artisanale

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :**
Section de Fonctionnement :
Recettes : 592 025.77 €
Dépenses : 592 025.77 €

Service Eau et Assainissement

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section d'exploitation, comme suit :**
Recettes d'exploitation : 183 415.32 €
Dépenses d'exploitation : 183 415.32 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement :**

Recettes d'Investissement : 375 605.11 €
Dépenses d'Investissement : 375 605.11 €

Pour information : le virement de la Section d'exploitation au profit de la Section d'Investissement est de : **39 101.96 €**.
Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 559 020.43 €**

Budget Principal :

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :**

Recettes de Fonctionnement : 2 565 564.00 €

Dépenses de Fonctionnement : 2 565 564.00 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement :**

Recettes d'Investissement : 3 864 385.22 €

Dépenses d'Investissement : 3 864 385.22 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **393 127.22 €**
Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de 6 429 949.22 €**

- **DECIDE de voter** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, et les indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints.

Le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget 2014 est de : **266 037.00 €**

- **DECIDE** de ne pas modifier les taux des 3 taxes d'imposition (inchangés depuis 1992) à savoir :
 - ⇒ Taxe d'Habitation : 4.55 %
 - ⇒ Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
 - ⇒ Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier de M. CAILLAT Yves du 17/04/2014 qui, sollicite dans le cadre de l'acquisition d'une bande terrain de 170 m² au « Quartier la Gamatte » (délibération n° 63/2013), une modification sur le tracé tout en conservant la superficie d'origine de la bande de terrain de 170 m².

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du nouveau plan proposé, **EMET un Avis Favorable** à ce nouveau tracé (plan à redéfinir par le géomètre).

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.